

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

BERNARD CAZENEUVE
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE
L'ECONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 31 mars 2014 N° 1173

Le déficit public a de nouveau diminué en 2013

Après avoir été ramené de 5,2 % fin 2011 à 4,9 % fin 2012, le déficit public (Etat, collectivités locales et sécurité sociale) a de nouveau diminué en 2013 à 4,3 % du PIB au 31 décembre, selon le résultat provisoire publié ce matin par l'INSEE.

Ce résultat est très proche des dernières prévisions du Gouvernement formulées lors de la présentation du projet de loi de finances rectificative en novembre dernier (4,1 %) et de celles de la Commission européenne en février (4,2 %).

Au total, le déficit public nominal a été réduit de près de 1 point de PIB en deux ans. Les mesures de rétablissement des comptes publics ont représenté un effort inédit de plus de 2,5 points de PIB, tandis que la conjoncture défavorable a pesé sur les rentrées fiscales à hauteur de plus 1,5 point de PIB. L'exécution des dépenses, conforme à la dernière prévision, prouve la capacité du Gouvernement à tenir les objectifs de maîtrise de la dépense fixés par le Parlement. Tant la dépense de l'État que celle de l'assurance-maladie (ONDAM) ressortent à un niveau inférieur aux objectifs. La part de la dette publique dans le PIB s'établit à 93,5 %, soit un niveau en ligne avec les prévisions du Gouvernement (93,4 % attendu). Hors soutien financier aux États européens et financement de la capitalisation du Mécanisme européen de stabilité, le ratio de dette s'élève à 90,4 %, en ligne avec la prévision du gouvernement.

Pierre MOSCOVICI et Bernard CAZENEUVE tiennent à souligner cette diminution régulière et significative du déficit, qui démontre que la gestion responsable des finances publiques par le Gouvernement a produit des résultats. Le redressement des comptes publics, engagé depuis 2012, se poursuit dans un contexte économique qui s'améliore graduellement.

Les prévisions macroéconomiques et de finances publiques actualisées pour les années 2014 à 2017 seront transmises, dans le cadre du programme de stabilité, au Parlement mi-avril puis à la Commission européenne avant le 30 avril.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI: 01 53 18 40 82 Cabinet de Bernard CAZENEUVE: 01 53 18 43 08

